

Formation organisée par le SAF  
Et la section SAF Marseille

## FORMATION

# *L'Instance à la lumière des techniques de la Cassation*

## **Adapter sa stratégie de fond**

Intervenant : **Hélène MASSE-DESSEN, Avocate aux Conseils Honoraire**

Cette formation a pour objet de permettre aux avocats de s'approprier les modalités de contrôle par la juridiction suprême et éventuellement d'adapter leur stratégie de fond à celle-ci.

**VENDREDI 1<sup>ER</sup> MARS DE 14 HEURES A 17H30 HEURES**

**Maison de l'Avocat -Salle Haddad**

### PROGRAMME

Ouverture des Travaux par Monsieur le Bâtonnier Yann ARNOUX-POLLAK

14 Heures 15/ 15 heures 30 : Le rôle de la Cour de Cassation, les techniques et les moyens de contrôle.

La compréhension des arrêts et la rédaction des conclusions de fond dans l'optique d'un éventuel pourvoi.

15 heures 30/17 heures 30: La procédure avant, pendant et après l'arrêt.

Les projets de réforme en cours.

Débat

*Bulletin d'inscription joint*



Cette séance de formation sera validée pour **quatre heures. Formation gratuite**  
**N.B : Pour valider la formation, il vous sera indispensable d'émarger la feuille de présence.**

*Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (Article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision du CNB n° 2011-004 du 25 novembre 2011*  
*SAF Organisme de formation n° 11 75 54132 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.*

**Une documentation sera remise à l'issue de la formation**



**SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE  
SECTION MARSEILLE**

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par mail à [saf13.contact@gmail.com](mailto:saf13.contact@gmail.com)

**REPONSE SOUHAITEE AVANT LE 27 Février 2019**

**Formation l'Instance à la lumière des techniques de la Cassation**

Nom :

.....

Prénom :

.....

Adresse :

.....

Téléphone :

.....

Barreau :

.....

Mail :

.....

Participera à la formation *L'instance à la lumière des techniques de la Cassation*